

**COMPTE-RENDU de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante (CFVE) - N°04**

Réunion du 09/03/2023 de 12h00 à 16h00  
(Compte-rendu établi par Loïc CERISIER-LACOMBE)

**Collège des Enseignants et Chercheurs**

Titulaires	Champs	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Laurence BASSIERES	HCA	x			
Mme Suzel BALEZ	STA-CIMA	x			
M. Frédéric CHASTANIER	ATR-RA	x			
M. Philippe CHAVANES	TPCAU	x			
M. Franck GAUBIN	STA-CIMA		x		
Mme Laure JACQUIN	TPCAU	x			
Mme Laurence FALZON	ATR-APV	x			
Mme Manuela FRANZEN	TPCAU	x			
M. Yann NUSSAUME	VT	x			
M. Julien JOLY	TPCAU	x			
Mme Elise MACAIRE	SHS	x			
Mme Séverine ROUSSEL	TPCAU	x			

**Collège des Etudiants**

Titulaires	Année	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Mme Solène LE RAI	L3	x			
Mme Assia GOUMAR	L3	x			
Mme Maud BAUER PRESTON	L2	x			
M. Pierre DE NADAI	L2	x			
Mme Sophia BOUMAHDI VALDERA	L2		x		
Mme Carla CORVO	M1	x			

**Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)**

Titulaires		Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
M. Jacques BERGNA		x			
M. Barmak LAHIJI		x			

**Membres avec voix consultative**

Titulaires		Présent	Absent	Excusé
Mme Caroline LECOURTOIS	Directrice	x		
Mme Vincentella de COMARMOND	Directrice adjointe	x		
M. Loïc CERISIER-LACOMBE	Responsable du service de la scolarité	x		
Mme Sophie VERRIER	Responsable du pôle juridique et de la coordination des instances	x		

Anne PORTNOÏ, Sylvain EBODE, Maud SAIMPERT, Emmanuel MOURIER et Cveta SOURTCHEVA-KIROV sont invités afin d'apporter des précisions sur les points à l'ordre du jour les concernant.

21 présents et 18 votants.

Le quorum est atteint.

### **Ordre du jour :**

- 1-** Validation des comptes-rendus des CFVE n°2 du 10 janvier 2023 et n°3 du 7 février 2023.
- 2-** Actualité de la vie étudiante.
- 3-** Points soumis au vote :
  - 3.1 – Création de nouveaux enseignements ou formations continues*
    - proposition de séminaire d'Anne PORTNOÏ en DE IEHM,
    - CTA-CTID Pro-paille (inter-semester S7/S8, 3 encadrants, formation initiale et continue, autofinancé),
    - CTID S9 Terre crue (proposition de création d'un intensif en CTID de 42h en S9 adossé au CTA 809 du S8 avec une convention Paris Habitat – 1 enseignant).
    - CTID Archi-Folies (S8, 3 enseignants),
  - 3.2 – Lancement d'un appel aux enseignants de Projet pour la reprise du cours transversal de S5 assuré par Victoria PIGNOT (départ en retraite)*
- 4-** Points sur l'avancement et les suites des décisions de la CFVE n°3 du 7 février 2023 :
  - 4.1 – Point sur l'avancement des GT – Information par chaque GT*
  - 4.2 – Renouvellement de la composition des COPIL et bilan des membres de la CFVE manquant*
  - 4.3 – Renforcement des coordinations des semestres de Licence*
  - 4.4 – Point sur les délégués étudiants*
  - 4.5 – Préparation du 2<sup>nd</sup> semestre (lundis fériés, problème de salles, etc...)*
  - 4.6 – Reprise du cours transversal du S6 de Gérald GRIBE*
  - 4.7 – Information sur le mode de fonctionnement de l'instance et transmission*
  - 4.8 – Positionnement des membres de la CFVE pour travailler sur les sujets suivants : bilan de l'HCERES, lien entre les groupes de travail, mode de travail des instances, lisibilité de l'organisation de l'Ecole (COPIL, commissions, coordinations, etc...)*
- 5-** Points de discussion :
  - 5.1 – Voyages pédagogiques*
  - 5.2 – Point sur les mouvements dans les ENSA et suites à donner + vote de la motion de soutien à l'ENSA de Rouen*
  - 5.3 – Procédure Parcoursup (proposition de grille de critères d'analyse et de notation des dossiers)*
  - 5.4 – Organisation des groupes d'étudiants en Licence (proposition d'organisation de la répartition de la promotion des étudiants dans les enseignements selon une logique commune qui pourrait être celle des groupes de projet)*

5.5 – Proposition de suppression du CTA 712 « Economie de la construction » (déplacement de son contenu dans l'enseignement M1011 « Préparation à la HMONP » en S10 (21h de CM, valeur d'1ECTS) pour l'instant non pourvu)

5.6 – Modalités d'affectation des salles (privilégier les grandes salles pour les groupes plus nombreux, notamment ceux de Licence)

**6- Informations et vie de l'école :**

6.1 – Partenariat avec la Polynésie française (présentation par Cveta SOURTCHEVA)

6.2 – Partenariat avec la Ville de Royan et don de panneaux Prouvé (présentation par Emmanuel MOURIER)

---

**1-Validation des comptes-rendus des CFVE n°2 du 10 janvier 2023 et n°3 du 7 février 2023.**

Le CR de la CFVE n°2 du 10 janvier 2023 n'appelant pas d'observation, il est soumis au vote.

**DÉCISION :**

Approbation du CR de la CFVE n°2 du 10 janvier 2023.

**Vote :**

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le CR n°3 du 7 février 2023 n'appelant pas d'observation, il est soumis au vote.

**DÉCISION :**

Approbation du CR de la CFVE n°3 du 7 février 2023.

**Vote :**

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**2-Actualité de la vie étudiante.**

Le courrier du 27 janvier 2023 relatif aux remarques sur la coordination pédagogique générale du S5 au sein du premier cycle de licence à l'ENSA Paris-La-Villette est évoqué.

Yann NUSSAUME indique qu'en tant qu'enseignant de projet du S5, il a reçu cette lettre plus tôt et que cela a permis de commencer à réfléchir aux améliorations du S5 en projet pour l'année prochaine. Il précise que certains points dépendent aussi d'autres matières que le projet et que la coordination inter-champs est à renforcer. Il pense que la question de l'informatique va de pair avec le GT Représentation afin de réfléchir sur la nécessité qu'en S5, tous les étudiants aient un certain niveau dans cet enseignement. Il est à noter que cette année a été particulière du fait des

problèmes d'inscriptions pédagogiques de début d'année ayant entraîné une disparité entre les groupes alors qu'un certain équilibre numérique et entre filières est nécessaire.

Suzel BALEZ n'est pas favorable à une semaine sans cours avant les examens car cela signifierait que les étudiants ne révisent pas pendant le semestre mais juste avant les examens. Par ailleurs, concernant les TD de Structures et Ambiance, elle rappelle qu'effectivement, il ne doit pas y avoir de travail à la maison. Quant à l'infantilisation, elle concède que certaines pratiques peuvent s'en rapprocher mais que le fait de signer une feuille d'émargement en début de cours magistral a permis de voir que le taux de participation des étudiants était très faible.

Laurence BASSIERES rappelle que la question éventuelle d'une semaine sans cours sera interrogée dans le cadre du GT Emplois du temps.

Barmak LAHIJI souligne que le manque de maîtrise en informatique résulte aussi successivement du confinement, de la fermeture de l'atelier numérique et du déménagement du service informatique, ce qui n'a pas permis aux étudiants de pouvoir s'exercer et se familiariser avec les outils.

Après plusieurs échanges sur la difficulté d'une semaine sans cours qui pourrait être une semaine sans projet ou sur le fait que dans d'autres ENSA, il n'y a pas de cours de projet durant la semaine des examens, Philippe CHAVANES propose d'aborder le sujet évoqué dans la lettre des étudiants concernant l'harmonisation des cours magistraux et la disparité des rendus de sociologie.

Elise MACAIRE annonce que pour le champ SHS une réunion aura lieu en avril et que l'harmonisation sera étudiée. Elle rappelle que le cours sur les métiers de l'architecture a dû être positionné en S5 faute d'autre possibilité mais que cela pose en effet une question d'harmonisation pédagogique avec les autres cours SHS du semestre à regarder au sein du champ.

Assia GOUMAR précise que le problème de l'harmonisation tient aussi au fait que des sujets sont ré-abordés plusieurs fois alors qu'ils ont déjà été étudiés dans les années précédentes, notamment en histoire ou en théorie.

Laurence BASSIERES indique que les enseignements d'histoire et de théorie ne sont pas mentionnés dans la lettre et demande des précisions à ce sujet.

Manuela FRANZEN suggère que ces questions soient étudiées dans le GT Licence.

Caroline LECOURTOIS souhaite insister sur l'importance des jurys croisés qui permettent à l'étudiant d'avoir un avis extérieur par rapport à son travail et aux enseignants de confronter leur évaluation. En effet, depuis quelques temps, l'administration reçoit des recours sur les notations. Cependant, celle-ci n'est pas là pour évaluer mais se retrouve souvent démunie devant les interrogations des étudiants et ces jurys permettent d'avoir des éléments factuels et concrets pour éviter les recours. Cela permet de dépersonnaliser les notes et de montrer qu'il s'agit d'un problème de niveau et non de personne.

Philippe CHAVANES pense que le caractère obligatoire de ces jurys croisés en Licence doit être étudié, notamment parce qu'ils sont intéressants d'un point de vue pédagogique et plébiscités par les étudiants. Aujourd'hui, ils sont mis en place systématiquement sauf exception en S1, S2, S3 et S4. Ils sont un peu présents en S5 et pas mis en place en S6.

Yann NUSSAUME rappelle que la note finale ne se fait pas qu'à la fin du semestre mais également en prenant en compte d'autres éléments comme le contrôle continu.

Barmak LAHIJI souligne que les jurys croisés sont importants et qu'il pourrait être étudié aussi la possibilité que d'autres champs y participent, ce à quoi Yann NUSSAUME répond qu'en S5, des enseignants de STA sont invités.

Philippe CHAVANES indique qu'il faut des heures pour cela mais qu'il faut l'étudier dans le cadre du nouveau programme.

Solène LE RAI vient ensuite informer sur certains temps forts de la mobilisation. Les étudiants mobilisés ont décidé de rejoindre la manifestation de la jeunesse du 9 mars et la marche pour le climat du 10 mars. Une assemblée générale est prévue pour voir comment structurer les actions à venir et surtout comment les intégrer et les accompagner.

Caroline LECOURTOIS informe l'instance qu'une réunion s'est tenue entre les directions des différentes ENSA, la DGPAT et la DG2TDC afin de discuter de la contestation dans les écoles. Les directions ont indiqué que la situation actuelle n'était pas satisfaisante. Le 24 mars, l'ENSAPLV sera reçue afin d'évoquer notre situation. Le Ministère est notamment revenu sur les dispositifs mis en place depuis 3 ans (salaire des enseignants contractuels, textes qui vont prochainement sortir sur les enseignants-chercheurs, recrutement en cours de chargés de tutelle, attribution de subventions complémentaires, etc...). Il a été demandé que les représentants étudiants et que les présidents de CA et de CPS soient reçus également. Cela a été validé pour les étudiants mais est en attente pour les présidents.

Frédéric CHASTAGNIER informe qu'une action a eu lieu ce matin à l'initiative des enseignants ATR avec l'ensemble de la promotion de L1 devant le Conseil d'Etat et le Louvre qui a consisté à dessiner à la craie sur le parvis. Il espère que les cours reprendront la semaine prochaine et que les assemblées générales pourront trouver d'autres moyens d'action.

Solène LE RAI précise qu'il s'agira plutôt dans le futur d'actions coups de poing ou d'actions spectaculaires mais cela demande de la réflexion et de la coordination, ce qui est difficile puisqu'il faut concilier la représentation au niveau de l'ENSAPLV et les instances. Cependant, des discussions sont en cours avec les organisations syndicales étudiantes pour une représentation nationale.

Philippe CHAVANES ajoute qu'une réunion de l'association des présidents de CPS a lieu le 10 mars et permettra peut-être d'apporter une réponse collective.

*Solène LE RAI quitte la séance. Le nombre de votants est établi à 17.*

### **3-Points soumis au vote.**

#### *3.1 – Création de nouveaux enseignements ou formations continues - proposition de séminaire d'Anne POTNOÏ en DE IEHM,*

Suzel BALEZ n'est pas contre le principe de création de séminaires mais s'interroge sur la proposition. Elle juge la note trop axée sur le contenu et insuffisamment sur la méthode et sur la pédagogie du séminaire. Elle insiste sur nécessité de la continuité avec l'université dans le cadre de la recherche par la recherche qui apparaît peu dans la description et sur l'équipe enseignante (seulement deux enseignants dont un seul docteur).

Anne PORTNOÏ défend le principe que les enseignants de TPCAU peuvent aussi intervenir dans des séminaires et pas seulement dans des cours de projets. Elle indique que l'équipe est amenée à s'élargir avec des enseignants d'autres disciplines.

Julien JOLY précise qu'il faut aussi entendre les étudiants qui veulent contribuer à donner un horizon aux questions architecturales. Ce séminaire serait ainsi une porte ouverte entre l'architecture et l'idée de communauté ; il est, par construction, interdisciplinaire puisque l'accent sera mis sur le dessin, le type, la morphologie. De plus il permettrait d'élargir une offre aujourd'hui très axée sur les logiques territoriales ou les autres disciplines.

Anne PORTNOÏ ajoute que ce séminaire est le résultat de discussions à la suite de la fermeture du séminaire APUS dans lequel la morphologie était abordée. Par ailleurs, elle rappelle que tous les domaines d'études disposent de 3 séminaires alors que le domaine IEHM n'en possède que deux, l'un sur l'histoire, l'autre sur les politiques publiques liées au patrimoine. Ce séminaire permettrait de prendre en compte la dimension du patrimoine bâti en mettant avant la valeur des formes. Il est pleinement transversal puisqu'il met l'accent sur l'analytique et l'outil du dessin.

Elise MACAIRE souhaite avancer plusieurs points : la thématique n'est pas nouvelle puisqu'elle est traitée par d'autres séminaires ; il est nécessaire de préciser la dimension pédagogique de l'organisation et de clarifier la progressivité ; la quasi-totalité des séminaires est inter-champs ; le séminaire APUS a disparu mais d'autres créations ont entraîné un déséquilibre des effectifs ; il est nécessaire de savoir comment faire face à la tension sur les champs TPCAU ; il est nécessaire de garder une femme comme référente de PFE.

Yann NUSSAUME souligne qu'outre le fait que les deux enseignants sont tout à fait à même de porter un séminaire, le CFVE doit avant tout se poser la question de savoir quels sont les effets de l'ajout d'un nouveau séminaire et comment vont alors se répartir les effectifs. Il rappelle la nécessité pour les enseignants de projet d'enseigner à la fois en licence et en master.

Pour Laurence FALZON, il est dommage de ne pas avoir fait mention du champ ATR si le dessin est utilisé comme outil analytique.

Caroline LECOURTOIS rappelle qu'il faudra fonctionner à nombre d'heures constant en encadrement de séminaire et rester dans l'enveloppe allouée.

Philippe CHAVANES est favorable au fait d'avoir un séminaire porté par des enseignants de projet avec la morphologie architecturale comme objet d'étude principal dans la mesure où cette dimension est sous-représentée dans l'offre actuelle. Il considère que dans TPCAU il y a « théorie », que les enseignants TPCAU ne sont pas que des « chargés de TD » de projet et qu'ils doivent également pouvoir être présents dans la recherche, les séminaires et les cours magistraux.

Suzel BALEZ approuve cela mais à condition de pouvoir retourner l'argument et que les enseignants qui ne sont pas TPCAU puissent alors aussi enseigner le projet.

Elise MACAIRE souhaite un temps de travail pour revoir les différentes notions car l'architecture n'est définie que par la construction.

Laurence BASSIERES précise que tout un travail doit être effectué par le GT Master sur l'allocation des ressources et notamment sur la question des heures de séminaires.

Caroline LECOURTOIS, Vincentella DE COMARMOND, Elise MACAIRE et Laurence BASSIERES débattent de la nécessité ou non d'avancer les inscriptions pédagogiques des

séminaires en juin/juillet afin ensuite de mieux affecter les heures de séminaires, tout en prenant en compte différents éléments (nouvelles arrivées en Master, nombre d'étudiants en mobilité sortante, etc...).

Philippe CHAVANES souhaite que cette question soit étudiée par le GT Master.

Sur proposition de Yann NUSSAUME il est décidé que Laurence BASSIERES, Anne PORTNOÏ et Julien JOLY se rapprochent du GT Master afin d'étudier la possibilité de création de ce séminaire en vue de la prochaine CFVE.

Philippe CHAVANES propose alors de voter dans un premier temps sur le contenu du séminaire et de repousser le vote sur sa création à la prochaine CFVE suivant l'analyse qui sera faite de sa faisabilité en termes de volumes horaires disponibles.

**DÉCISION :**

Approbation du contenu du séminaire « Formes architecturales et urbaines de la coexistence : héritages et mutations », coordonné par Anne PORTNOÏ et Julien JOLY, dans le domaine d'études Inventer dans l'existant : Héritage et mutations, et report de la décision de création dudit séminaire à partir de l'année 2023-2024 dans l'attente de l'étude par le GT Master.

**Vote :**

POUR : 12

CONTRE : 2

ABSTENTIONS : 3

- *CTA-CTID Pro-paille (inter-semestre S7/S8, 3 encadrants, formation initiale et continue, autofinancé),*

Sylvain EBODE indique que cette création pourrait se faire selon deux formats possibles, à savoir un CTA ou un CTID afin de mettre en avant un enseignement qui n'existe pas à l'École.

Yann NUSSAUME précise que Volker EHRLICH réalisait un CTA sur la question des matériaux biosourcés et la réhabilitation.

Pour Sylvain EBODE, il s'agira de traiter les matières biosourcées mais l'enseignement sera plus spécifique car il permettra d'avoir un diplôme complémentaire.

Pour Caroline LECOURTOIS, cela répond à la volonté de développer la formation continue. De surcroît, cette proposition en formation continue permettrait de financer la même chose mais en formation initiale afin de disposer d'un label en plus pour les étudiants.

A la question de Laurence BASSIERES de savoir si les heures correspondent à une création ou un remplacement, Philippe CHAVANES répond qu'il s'agit de remplacer un CTA par un autre et Sylvain EBODE précise que cela est neutre du point de vue des enseignements mais pas en termes d'heures. Une précision sur ce point est attendue du champ STA.

Caroline LECOURTOIS informe l'instance qu'un modèle financier a été réalisé permettant ainsi de dégager un bénéfice de 5000 euros pour embaucher quelqu'un par exemple ou pour acheter du matériel, ce qui induit une création avec un coût neutre.

**DÉCISION :**

Approbation de la création d'une formation continue « Pro-paille » à laquelle est adossée la création d'un CTA « pro-paille » de 42 heures, en intensif à l'inter semestre, en remplacement du

CTA « Matériaux biosourcés et réhabilitation », coordonné par Maud SAIMPERT, Benoît ROUGELOT et Sylvain EBODE.

**Vote :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

- *CTID S9 Terre crue (proposition de création d'un intensif en CTID de 42h en S9 adossé au CTA 809 du S8 avec une convention Paris Habitat – 1 enseignant).*

Sylvain EBODE précise qu'il s'agit d'un glissement de CTID du S8 vers le S9 et que cela est donc neutre en termes d'heures d'enseignements.

**DÉCISION :**

Approbation de la création pour une année du CTID « Terre crue » de 42 heures, en intensif au S9 (septembre 2023 ou février 2024 : 6 journées de 7 heures), dans la continuité du CTA de 42 heures existant en S8, coordonné par Benoît ROUGELOT.

**Vote :**

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

*Pierre DE NADAI quitte la séance. Le nombre de votants est établi à 16.*

- *CTID Archi-Folies (S8, 3 enseignants).*

Sylvain EBODE indique que ce projet s'étend sur 2023 et 2024 dans le but de construire un pavillon dans le Parc de la Villette dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024. Le projet est une création exceptionnelle qui repose sur la réflexion de nombreux enseignants, avec deux étapes :

- 2022-2023 : Un groupe de projet en S8 pour concevoir un ou des projet(s) de pavillons destinés à abriter la fédération de la lutte, en coordination avec l'ENSA Lyon qui travaillera sur un pavillon pour sur la danse urbaine,
- 2023-2024 pour mettre au point techniquement le projet et passer à sa fabrication d'où la proposition de plusieurs CTID portés par le champ STA. Les heures d'enseignements se feront par le gel d'heures de CTA et de CTID existants pendant une année et le transfert de ces heures sur la création des CTID en question sur 2023/2024. Les enseignements concernés par ces gels et transferts sont en cours de détermination.

Pour Elise MACAIRE, il ne faudrait pas que cela coûte à l'Ecole dans la mesure où c'est une injonction qui vient du Ministère et que beaucoup en ont questionné le sens. Elle s'interroge également sur l'absence des étudiants aux cours pendant les intensifs.

Sylvain EBODE précise, sur le premier point, qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de déterminer si cela coûtera à l'Ecole tant que n'est pas finalisée la liste des enseignements gelés. Concernant l'absence des étudiants, il suggère que les CTID pourraient avoir une cohorte importante afin d'opérer des rotations.

Yann NUSSAUME considère que c'est une belle opportunité et qu'il faut s'en saisir pour montrer que nous manquons de moyens.

A la confirmation que l'atelier maquette va être sollicité, Jacques BERGNA rappelle qu'il ne dispose que d'un budget limité et qu'il risque d'être sollicité pour compenser le manque de budget du projet, sans compter la surcharge de travail que cela risque d'induire.

Sylvain EBODE ajoute qu'en termes de sécurité, un bureau de contrôle interviendra sur l'ensemble des ENSA de France et donnera son accord pour l'ouverture au public. Quant à la question de l'urbanisme, un travail est actuellement mené avec la Mairie de Paris concernant les autorisations, ce à quoi Philippe CHAVANES confirme que le Parc de la Villette est habitué à ce genre de manifestations. Il suggère également qu'en cas de coûts RH induits par ce projet, il pourrait être demandé au Ministère de compenser.

Elise MACAISE propose de voter l'accord mais avec une proposition d'évaluation des coûts et de demande d'aide exceptionnelle si besoin, l'enjeu étant que ça ne coûte rien à l'école

**DÉCISION :**

Approbation de la création de manière exceptionnelle pour l'année 2023-2024 de 4 CTID en lien avec le projet Archi-Folies :

1<sup>er</sup> semestre : 1 CTID de 42 heures étudiants à raison de 3 heures par semaine / 84 heures enseignants (constructibilité matérielle, économique et réglementaire)

Intersemestre : 1 CTID de 42 heures étudiants sur une semaine intensive / 84 heures enseignants (prototypage et préfabrication)

2<sup>ème</sup> semestre : 1 CTID de 21 heures étudiants à raison de 3 heures par semaine / 42 heures enseignants (préfabrication finale)

2<sup>ème</sup> semestre : 1 CTID de 42 heures étudiants sur une semaine intensive / 84 heures enseignants (montage in situ).

Les heures de ces CTID seront pourvues par la suspension pour une année d'heures équivalentes dans des enseignements CTID et CTA actuellement existants.

**Vote :**

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**DÉCISION :**

Approbation de la mise en place d'une phase d'évaluation des coûts induits par Archi-Folies à faire par l'administration et d'une demande d'aide exceptionnelle au Ministère en cas de coûts supplémentaires.

**Vote :**

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

*3.2 – Lancement d'un appel aux enseignants de Projet pour la reprise du cours transversal de S5 assuré par Victoria PIGNOT (départ en retraite)*

Dans le cadre de la reprise du cours transversal de S5 et de celle du cours transversal de S6 (point 4.6), Vincentella DE COMARMOND indique qu'un appel a été lancé aux enseignants intéressés pour un retour le 22 mars puis un recensement et une transmission à la CFVE dans le cadre de sa séance du mois d'avril.

Elise MACAIRE demande s'il n'est pas possible de monter un poste de MCFA.

Philippe CHAVANES répond qu'il convient déjà de voir si quelqu'un est intéressé en interne avant de le pourvoir en externe.

Pour Yann NUSSAUME, dans cette hypothèse, il serait intéressant pour en profiter de rappeler aux enseignants de Master qu'il faudrait qu'ils enseignent également en Licence. Il suggère également d'augmenter le nombre de groupes de projets en S1 et S2 pour avoir un taux d'encadrement convenable.

Caroline LECOURTOIS répond que cela n'est pas possible puisqu'un groupe correspond à 112 heures étudiants soit 192 heures encadrées. Cela aurait alors aussi pour conséquence d'augmenter les groupes dans d'autres enseignements, ce qui n'est actuellement pas possible de faire compte tenu de la contrainte horaire globale.

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

*Jacques BERGNA quitte la séance. Le nombre de votants est établi à 15. Il est proposé une suspension de séance de 14h55 à 15h05.*

Compte tenu de l'heure et du quorum diminuant, il est proposé de passer au vote de la motion du point 5.2.

**DÉCISION :**

Approbation de la motion de soutien à l'ENSA de Rouen.

**Vote :**

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

**4-Points sur l'avancement et les suites des décisions de la CFVE n°3 du 7 février 2023.**

*4.1 – Point sur l'avancement des GT – Information par chaque GT*

Manuela FRANZEN expose la méthodologie mise en place concernant le GT Licence et s'interroge sur le lien qui doit être fait avec le GT Représentation, ainsi que sur les différentes parties prenantes. Une première réunion du GT est programmée le 20/03.

Frédéric CHASTANIER indique que le GT Représentation est en constante discussion avec Juliette PERNIN qui est mise en copie de tous les comptes-rendus. Inversement, il recevra lui aussi tous les comptes-rendus du GT Licence. Deux réunions ont déjà eu lieu et une autre est programmée, avec des représentants de tous les champs et un représentant étudiant. Les discussions portent actuellement sur le renforcement des compétences avec le dessin numérique et la finalisation de la charte commune sur la représentation.

Elise MACAIRE indique qu'il convient de s'appuyer sur les coordinations de semestres.

*Séverine ROUSSEL quitte la séance. Le nombre de votants est établi à 14.*

Concernant le GT Emplois du temps, Laure JACQUIN précise que la base de travail reste ce qui a été commencé l'année dernière. Un bilan des ECTS doit être mené pour voir ensuite comment réorganiser les enseignements. Il n'y a pas encore eu de mise en place d'une liste des priorités.

Laurence BASSIERES souligne que les GT devraient avoir des dates communes pour pouvoir travailler ensemble et Philippe CHAVANES indique qu'il convient d'avancer plus vite sur ces thématiques.

*Manuela FRANZEN et Elise MACAIRE quittent la séance. Le nombre de votants est établi à 12.*

Caroline LECOURTOIS rappelle, concernant l'HCERES, que le dossier d'auto-évaluation de l'établissement sur la base du contrat pluriannuel est en cours de finalisation et sera transmis d'ici fin mars aux bureaux des instances. Il faudrait que, pour fin avril, un séminaire se tienne afin de pouvoir partager les éléments relatifs aux auto-évaluations du DEEA et du DEA qui devront alors être réalisées également. Elle souligne que la plateforme de l'HCERES ferme le 15 juin et que tout devra avoir été déposé d'ici cette date. Le projet lui, sera à déposer pour le 9 mars 2024.

*Laurence BASSIERES quitte la séance. Le nombre de votants est établi à 11.*

#### *4.2 – Renouvellement de la composition des COPIL et bilan des membres de la CFVE manquant*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

#### *4.3 – Renforcement des coordinations des semestres de Licence*

Les membres de la CFVE ont pris acte des candidatures d'Agnès LAPASSAT et d'Antoine PENIN pour la coordination du S1. Il est noté que les coordonnateurs du S1 ayant signalé aux enseignants du semestre que Laure Jacquin, actuelle co-coordinatrice, rejoindrait la coordination inter champs, la présente candidature doit porter sur la coordination des groupes de projet (en association avec Anne Boyadjian).

Le vote sur ce point est reporté à une prochaine CFVE.

#### *4.4 – Point sur les délégués étudiants*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

#### *4.5 – Préparation du 2<sup>nd</sup> semestre (lundis fériés, problème de salles, etc...)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

#### *4.6 – Reprise du cours transversal du S6 de Gérald GRIBE*

Ce point a été évoqué en amont et est reporté à une prochaine CFVE.

#### *4.7 – Information sur le mode de fonctionnement de l'instance et transmission*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

*4.8 – Positionnement des membres de la CFVE pour travailler sur les sujets suivants : bilan de l'HCERES, lien entre les groupes de travail, mode de travail des instances, lisibilité de l'organisation de l'Ecole (COPIL, commissions, coordinations, etc...)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

## **5-Points de discussion.**

### *5.1 – Voyages pédagogiques*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

### *5.2 – Point sur les mouvements dans les ENSA et suites à donner + vote de la motion de soutien à l'ENSA de Rouen*

Ce point a été évoqué plus haut.

### *5.3 – Procédure Parcoursup (proposition de grille de critères d'analyse et de notation des dossiers)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

### *5.4 – Organisation des groupes d'étudiants en Licence (proposition d'organisation de la répartition de la promotion des étudiants dans les enseignements selon une logique commune qui pourrait être celle des groupes de projet)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

### *5.5 – Proposition de suppression du CTA 712 « Economie de la construction » (déplacement de son contenu dans l'enseignement M1011 « Préparation à la HMONP » en S10 (21h de CM, valeur d'ECTS) pour l'instant non pourvu)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

### *5.6 – Modalités d'affectation des salles (privilégier les grandes salles pour les groupes plus nombreux, notamment ceux de Licence)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

## **6-Informations et vie de l'école.**

### *6.1 – Partenariat avec la Polynésie française (présentation par Cveta SOURTCHEVA)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

### *6.2 – Partenariat avec la Ville de Royan et don de panneaux Prouvé (présentation par Emmanuel MOURIER)*

Ce point est reporté à une prochaine CFVE.

La réunion est close à 16h00.